

Le constat alarmant de l'université de Tizi Ouzou

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4281 - Ven. 22 - Sam. 23 septembre 2017 - Prix : 10 DA

Décès d'une parturiente et de son bébé à Djelfa

Des peines d'un an à deux ans de prison requises

Page 4

Plus de 200 personnes interceptées dans plusieurs wilayas Immigration clandestine : un phénomène qui s'amplifie

Page 3

Le droit caduc des peuples à disposer d'eux-mêmes

Par Mohamed Habili

Le parallélisme des situations irakienne et espagnole, relatif aux référendums d'autodétermination, est frappant, par-delà tout ce qui distingue les deux pays, et qui bien sûr est rien moins que négligeable. Il y a d'abord la proximité temporelle de la tenue des deux consultations, au Kurdistan irakien le 25 de ce mois, et en Catalogne le 1^{er} octobre, donc à une semaine seulement de distance l'une de l'autre. On croirait, mais cela est peu probable, qu'il y a eu concertation entre Kurdes et Catalans. Dans les deux cas, l'Etat central invoque l'illégalité de la démarche pour la récuser complètement, tout en mettant en garde contre ses graves conséquences sur la stabilité du pays. Mais c'est en Espagne que la répression a commencé, notamment par l'arrestation d'activistes, et que des mesures sont prises pour empêcher la tenue du référendum. Pas encore au Kurdistan irakien, où du reste une riposte du même genre ne serait pas possible sans que cela tourne aussitôt à la guerre. Baghdad s'est contenté de limoger le gouverneur de la province de Kirkouk, qui d'ailleurs n'en tient pas compte. S'il en est ainsi, c'est parce que le Kurdistan irakien jouit déjà d'une autonomie substantielle, si étendue en fait qu'elle ressemble par bien des aspects à de l'indépendance. Son président, Massoud Barazani, vient de le rappeler : le Kurdistan était de fait indépendant avant qu'il n'accepte de redevenir irakien, dans la foulée de l'invasion américaine de 2003.

Suite en page 3

L'APN adopte le plan d'action du gouvernement

La finance islamique avant la fin de l'année



Cela a été officiellement annoncé par Ahmed Ouyahia, Premier ministre, la finance islamique sera avant la fin de l'année en cours introduite dans le système bancaire national. Annonce faite avant-hier lors de la séance qui lui a été consacrée pour répondre aux interventions des députés autour du plan d'action du gouvernement qui a été adopté à la majorité par l'APN.

Lire page 2

Maisons endommagées après le creusement des tunnels de Sidi-Aïch

Les propriétaires exigent un dédommagement rapide

Page 24

Après «Maria, Maria»

El Dey revient avec «Edjrou lia»

Page 13

L'APN adopte le plan d'action du gouvernement

La finance islamique avant la fin de l'année

■ Cela a été officiellement annoncé par Ahmed Ouyahia, Premier ministre, la finance islamique sera avant la fin de l'année en cours introduite dans le système bancaire national. Annonce faite avant-hier lors de la séance qui lui a été consacrée pour répondre aux interventions des députés autour du plan d'action du gouvernement qui a été adopté à la majorité par l'APN.

Par Lynda Naili

A ce titre, Ahmed Ouyahia a affirmé que l'introduction de la finance islamique dans le circuit bancaire algérien se fera avant la fin de l'année à travers deux banques publiques pour commencer avant de concerner quatre autres banques publiques avant 2018 qui introduiront soulignera-t-il «sans complexe» les services de la finance islamique. Pour ce faire, le Premier ministre annoncera également l'introduction dans le projet de loi de finances 2018 en cours de préparation, de chèques islamiques dans le Trésor de l'Etat. «Ces modes de financement seront en complémentarité de ce qui est actuellement dans le réseau financier algérien», soulignera Ouyahia. Longtemps attendue par une catégorie de citoyens notamment, qui refusaient de souscrire au système bancaire classique pour des raisons de convictions religieuses excluant les taux des bénéfices prélevés par les banques, cette formule viendra non seulement absorber la masse monétaire thésaurisée chez les citoyens, encourager les opérateurs économiques préférant ce produit bancaire mais surtout absorber, du moins pour une grande part, l'argent circulant dans le secteur de l'informel tout comme celui de l'évasion fiscale.

«2 700 mds DA au maximum» dans l'informel

A ce propos, aux parties qui demandent le recouvrement de l'argent de l'informel pour faire face à la crise actuelle économique à laquelle est confronté le pays, Ouyahia répondra qu'à juillet 2017, les chiffres présentés par le gouverneur de la Banque centrale sont de l'ordre de 14 500 milliards DA dont 2 700 mds DA au maximum sont dans l'économie parallèle. «Bien que nous soyons d'accord sur la bancarisation de ce montant, ce dernier est bien loin de résoudre nos problèmes», assurera Ouyahia. En outre sur le recouvrement de la fiscalité pour laquelle certains indiquent 12 000 milliards DA, et qui serait une réponse à la crise, le Premier ministre corrigera pour dire que «la vraie valeur de la fiscalité non recouvrée est 2 500 milliards DA». Selon lui, les 12 000 milliards DA sont une imprécision des chiffres de la Cour des comptes au cours des dernières années du fait qu'ils tiennent compte de la valeur des sommes non recouvrées dues aux entreprises publiques dissoutes, la dernière remontant à 1998 avec 1 900 milliards DA de



Ph/E. Soraya/J. A.

fiscalité, des chiffres que la Cour des comptes prend en considération, a-t-il précisé. Et de souligner au passage qu'un nombre de dossiers étaient au niveau du tribunal administratif et d'autres sont en cours de récupération à travers les démarches du ministère des Finances. A propos des appréhensions suscitées par le recours à la planche à billets qui risque d'entraîner l'inflation de la masse monétaire, il affirmera que «la masse monétaire dont dispose le pays n'équivaut pas à la valeur des réserves de change, qui est estimée à 14 700 milliards DA», et que «les fonds dont dispose la Banque centrale jusqu'au 14 septembre en cours, ont atteint 360 milliards DA, à un moment où le pays a besoin de 200 milliards DA en moyenne pour la gestion d'un seul mois». Ouyahia affirmant que «le temps prouvera si le gouvernement avait eu raison ou pas d'adopter» le recours à la planche à billets, a annoncé, instituer par voie de décret présidentiel, après l'adoption par le Parlement du plan d'action du gouvernement, d'une instance indépendante chargée du contrôle notamment le processus de financement non conventionnel. Placée sous la tutelle du Président Bouteflika, l'instance présentera des rapports trimestriels au Président pour le suivi et l'évaluation de ce mode de financement, ceci n'ex-

clura pas le contrôle des deux chambres. Dans ce contexte, il affirmera qu'il est impossible actuellement de fixer la valeur effective des fonds à injecter dans l'économie nationale à travers le financement non conventionnel. Ce financement, dira-t-il, est une affaire de gestion économique pour une période de cinq ans maximum, qui «dépend de données purement économiques, politiciennes».

Maintien des subventions et pas d'augmentation du budget de fonctionnement

D'autre part, concernant le projet de loi de finances 2018, le Premier ministre, assurera que le budget de fonctionnement prévu ne verra pas de hausse, contrairement au budget d'équipement qui lui connaîtra une certaine en raison de la hausse du coût des projets de développement des communes et des crédits du Fonds spécial du Sud et des Hauts-plateaux, outre l'assainissement des dettes envers les entrepreneurs.

D'autre part, Ouyahia indiquera le maintien, dans la loi de finances 2018, de la politique de subvention actuelle notamment pour les produits de large consommation tels que l'huile,

le sucre et le lait. En outre, appelé à un changement dans les mentalités et à un retour aux traditions touristiques, il annoncera une éventuelle réflexion sur une taxe imposée aux touristes algériens devant se rendre à l'étranger.

«Ouyahia recadre l'opposition radicale»

Par ailleurs, au volet politique, Ahmed Ouyahia n'est pas allé avec le dos de la cuillère en direction des détracteurs de la politique prônée dans son plan d'action.

Une réponse politique que le Premier ministre dira adressée «à une opposition radicale qui parle d'un échec du Président et celui du système», à travers laquelle il ne manquera pas de rappeler, chiffres à l'appui, l'ensemble des acquis socio-économiques et aussi sécuritaires résultants dans différents quinquennats du chef de l'Etat.

De ce fait, après avoir salué «la majorité présidentielle» (FLN, RND, TADJ et MPA) pour le soutien affiché au plan d'action du gouvernement pour la poursuite de la mise en œuvre du programme de développement du président de la République, ainsi que «l'opposition civilisée» qui «enrichit le débat et la scène politique du pays», pour laquelle il promet «de prendre en consi-

dération leurs interventions et propositions» et aussi aux «indépendants que nous considérons comme partenaires du gouvernement», Ouyahia ne mâchera pas ses mots dans ses réponses «aux professionnels de l'opposition» à tel point que des réactions violentes ont surgi de l'hémicycle de l'APN. Des violences pour lesquelles le Premier ministre ne fera fi. Imperturbable, il usera de la même violence en direction de ces «professionnels de l'opposition ayant tenu des propos virulents et acerbes allant à qualifier le système de mafieux et l'Etat de youyou». A cette opposition, Ouyahia rappellera leur «absence» dans les moments de «lutte pour la démocratie», et «lorsqu'il s'agissait d'officialiser la langue amazighe» alors que «le président de la République avait proposé de réviser la Constitution et faire de tamazight une langue officielle et nationale». A cela, le Premier ministre ajoutera le nombre important de «leurs dissidents». «Des militants qui vous ont fui à cause de votre extrémisme». En outre, aux partis de la mouvance islamiste, il évoquera «l'égarement de certains membres de cette famille, de la voix du défunt cheikh Mahfoud Nahnah (président du MSP)». «Un leader national, qui dira-t-il avait choisi l'intérêt de l'Algérie au-dessus de ses intérêts personnels». Ces égarés qui «ont demandé notre départ» et qui «ne pleurent le défunt qu'à l'occasion des élections», ajoutera-t-il «dans leurs revendications, ne savent plus où se situer entre révolution, dialogue et participation». Ouyahia ne s'arrêtera pas là. Il évoque «une opposition extrémiste et radicale» pour laquelle il recourra, comme il fait bien souvent dans ces discours, à une expression populaire «souk hamî» (que l'on pourrait traduire par qui brasse du vent), pour dire l'activisme de cette catégorie. Cette catégorie là, dira-t-il, qui parfois n'engage qu'une personne, se plaît, tel un renard en attente d'une figue tombante, à alarmer sur l'épuisement de l'argent du système et l'incapacité de ce dernier à acheter la paix sociale, voire même à annoncer l'effondrement du système.

Aussi, sans le citer, expressément, Ouyahia tirera à boulets rouges sur Noureddine Boukrouh, qui «comme une éclipse solaire, revient périodiquement sur la scène politique pour appeler à une révolution populaire». Oubliant dira-t-il, qu'«il avait qualifié ce même peuple de ghachi, il s'attend à ce que des répressions soient prises contre lui pour faire de lui un zaïm (un héros), sauf que le système l'ignore totalement», narguera Ouyahia.

Infrastructures de l'enseignement supérieur

Le constat alarmant de l'université de Tizi Ouzou

■ La situation des infrastructures (cités et campus) de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou est dans un état de dégradation des plus indescriptibles.

Par Hamid Messir

Res sont les campus et les cités universitaires épargnés par cette dégradation qui continue les rendant comme des espaces très loin de toutes les normes d'un lieu censé abriter des universitaires. Ce constat alarmant est établi par les responsables de l'UMMTO qui ont tiré, pour la énième fois, la sonnette d'alarme à l'occasion de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) consacrée à la rentrée 2017/2018. La dégradation des infrastructures, de grands retards dans les opérations en chantier, des projets inscrits mais jamais lancés, l'insalubrité et d'autres anomalies déjà relevées, il y a une année, ressortent à nouveau dans le rapport présenté par le responsable de pédagogie au rectorat de l'UMMTO. Au niveau du campus central de Hasnaoua, des blocs de près de 40 ans, dans un état de dégradation très avancé, accueillent toujours des étudiants. En face, la faculté de médecine, plus connu sous le nom «biomédical», la moitié de cette infrastructure «est réformée», lit-on dans le même rapport. Le campus «Bastos» abritant quatre facultés et des cités U, toujours au niveau de la nouvelle-ville de Tizi Ouzou créé en 1998, traîne déjà des blocs aux malfaçons (mur de soutènement menaçant, des infiltrations d'eau et autres). Alors que la tour rectorat en attente de réception et les projets du hall technologique et de 20 laboratoires de recherche sont en souffrance. Au



campus dit «l'Habitat» abritant le département d'architecture (sortie Est de Tizi Ouzou), les blocs pédagogiques et de l'hébergement sont dans un état de délabrement avancé tout en soulignant dans la même rapport que l'on s'apprête à déménager vers le campus Tamda (commune de Ouaguenoune) et que cette structure sera érigée en cité de recherche une fois réhabilitée. Même situation au campus de Boukhalfa (ouest de Tizi Ouzou) abritant la faculté des sciences juridiques et des sciences politiques. Au nouveau pôle universitaire de Tamda, la situation de chantier persiste depuis des années en raison des retards dans la réalisation de blocs pédagogiques et de cités U. L'infrastructure du pôle I, qui

abrite le département de l'architecture, la faculté des sciences humaines et sociales, est sans chauffage ni Internet. Dans le pôle 2 des 7 000 places pédagogiques, les 4 300 réceptionnées en 2016 sans VRD connaissent déjà des dégradations (gaz, électricité, eau, boiserie, affaissement et autres). Les étudiants de les futures facultés de médecine et sciences financières et comptabilité suivent leurs cours au milieu de ce chantier avec de nombreux désagréments et dangers (bruit, des grues avec un rayon d'action qui traverse la partie fonctionnelle du pôle). Au niveau du pôle III de Tamda, le chantier des 10 000 places pédagogiques, devant abriter des blocs, un auditorium, une ferme expérimentale et une bibliothèque, est à l'arrêt. Même constat dans les cités U implan-

tées à divers endroits. L'encadrement des 59 500 étudiants n'échappe pas au non-respect des normes requises quand on fait savoir que l'UMMTO ne compte que 2 200 enseignants. En somme, la situation dans ce lieu du savoir est devenue inquiétante d'autant plus que les choses ne semblent pas s'améliorer pour la communauté universitaire. «Il y a le feu en la demeure», comme cela avait été révélé par l'APW de Tizi Ouzou en mai dernier. D'une année à une autre la situation se dégrade davantage allant dans le sens de compromettre sérieusement le déroulement de l'enseignement du savoir à la forte communauté universitaire qui la fréquente dans les conditions les plus minimales.

H. M.

Plus de 200 personnes interceptées dans plusieurs wilayas

Immigration clandestine : un phénomène qui s'amplifie

Le phénomène de l'immigration clandestine sévit dans plusieurs wilayas. 217 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés jeudi par des détachements de l'Armée nationale populaire et des éléments des gardes-frontières à Tlemcen, Béchar et Tamanrasset, indique hier, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. 217 immigrants clandestins ont été interceptés à Tlemcen, Béchar et Tamanrasset par l'ANP et autres services de lutte contre la criminalité. Considéré comme un fléau social de grande envergure, le phénomène de l'immigration clandestine ne cesse de susciter moult débats et polémiques. S'il s'agit d'une quête d'espoir pour une vie meilleure pour des milliers d'êtres humains, mais pour une poignée, c'est bel et bien une aubaine de s'enrichir. Depuis

que la pratique de la «harga» a pris de sérieuses proportions, des passeurs, trafiquants d'êtres humains n'ont cessé de voir le jour. En Algérie, l'immigration clandestine sévit dans de nombreuses villes du pays. Rien qu'en ce week-end souvent le phénomène touche les villes côtières et frontalières. Des lieux propices pour tous passages frauduleux au vu de leur situation géographique. Des immigrants venus pour la plupart de pays africains et subsahariens tentent de gagner le pays en nombre à longueur d'année. Des trafics de contrebande les attendent et fleurissent. Malgré le renforcement des éléments de sécurité ainsi que la consolidation de leurs techniques de contrôle aux frontières par des moyens modernes, le fléau des immigrants illégaux subsiste toujours et donne autant de fil à retordre pour ceux qui le com-

battent. Pour cause, ce dernier est aussi organisé inventant à chaque fois de nouvelles astuces en vue d'échapper aux forces de l'ordre. Pour ce faire, une coordination et tout un travail de collaboration ont été mis en œuvre entre les différents éléments de lutte contre la contrebande et la criminalité organisée. Des détachements de l'Armée nationale populaire et des éléments des gardes-frontières, en coordination avec les services des Douanes, ont œuvré ensemble. C'est de cette manière d'ailleurs qu'ils ont pu mettre la main sur un réseau de trafiquants le 21 septembre 2017, comportant neuf contrebandiers et 217 immigrants clandestins de différentes nationalités. Au même moment, une unité des gardes-côtes a secouru quatre personnes à bord d'une embarcation en naufrage. Une intervention s'étant passée

lors d'une opération de recherche et de sauvetage au nord d'El Hennaya à El Kala, dans la wilaya d'El-Tarf, précise la même source. Des citoyens souvent désespérés et pris au piège entre les mains de gens malintentionnés ayant fait de leur vulnérabilité et détresse un business lucratif. Des pratiques commerciales illicites qui, un peu partout, prennent de l'ampleur sur le territoire. Par ailleurs, le même problème se pose lorsque ce sont nos propres citoyens qui à leur tour deviennent de potentiels candidats à l'émigration clandestine. Sur ce point, des embarcations de fortune sont souvent arrêtées par les gardes-côtes algériens surtout du côté de la wilaya d'Annaba. En somme, il est clair que le fléau de l'immigration clandestine cache un malaise plus profond qu'il ne le paraît.

Yacine Djadel

LA QUESTION DU JOUR

Le droit caduc des peuples à disposer d'eux-mêmes

Suite de la page une

Il a eu le temps de mettre sur pied une police et une armée, de nouer des relations internationales, et de nouer des alliances. Rien de tel pour la Catalogne malgré son statut de région autonome la plus riche d'Espagne. Dans les deux pays, cependant, la population est majoritairement acquise à la séparation. Sur cette base, on se serait attendu à ce que parmi les pays environnants, mais davantage encore de la part des institutions internationales, au premier chef l'ONU, des voix s'élevaient pour rappeler le droit, tout de même fondamental, des peuples à disposer d'eux-mêmes. Non seulement, on n'a rien entendu de tel, mais s'agissant du référendum kurde, le Conseil de sécurité y est même allé d'une condamnation adoptée à l'unanimité de ses membres. Un seul pays est franchement pour le droit des Kurdes à se séparer de l'Irak : Israël, un soutien sur lequel les concernés sont très portés à faire l'impasse. En règle générale, si Israël est pour quelque chose relatif au Moyen-Orient, il est raisonnable de s'attendre à ce que les Etats-Unis soient du même avis. C'est peut-être ce qui explique que le soutien d'Israël ne soit pas perçu par les Kurdes comme un cadeau empoisonné. Or les Américains, après quelques hésitations, ont fini par condamner le référendum. C'est qu'ils ont des alliés dans la région, qui ne comprendraient pas qu'ils soient en l'espèce sur la même position qu'Israël. Les Catalans non plus n'ont pas vu beaucoup de démocrates européens reconnaître ne serait-ce que leur droit à l'autodétermination. En revanche, l'Union européenne, sans aller jusqu'à condamner explicitement leur initiative, leur a tout de même fait comprendre qu'elle-même ne leur servira pas de patrie de rechange. S'ils quittent néanmoins l'Espagne, ils la quitteront elle aussi par la même occasion. Ils ne seront plus ni espagnols ni européens. Leur attachement à leur identité au sens le plus étroit du terme en fera non seulement des apatrides, des sans-pays, mais également des sans-continent. On le voit, à l'est comme à l'ouest, les peuples n'ont le droit de disposer d'eux-mêmes que dans des cadres politiques existants, ceux-là mêmes dans lesquels, comme par hasard, ils se trouvent déjà. Si on savait par avance et de façon certaine que les Kurdes irakiens et les Catalans voteraient majoritairement contre l'indépendance, il y aurait plein de monde pour faire sonner haut et fort ce même droit.

M. H.

Décès d'une parturiente et de son bébé à Djelfa

Des peines d'un an à deux ans de prison requises

■ Des peines allant d'une année à deux ans de prison, assorties d'amendes de 100 000 DA, ont été réclamées à l'encontre de chacune des personnes arrêtées dans l'affaire de la parturiente de 23 ans décédée récemment avec son bébé à Djelfa. La prononciation du verdict dans cette affaire est prévue pour le 27 du mois courant.

Par Louiza Ait Ramdane

Feux de forêt à El Tarf 10 millions DA pour une trentaine d'agriculteurs sinistrés

UNE ENVELOPPE de plus de dix millions de dinars a été mobilisée pour indemniser une trentaine d'agriculteurs ayant perdu leur récolte durant les derniers incendies qui ont affecté la wilaya d'El Tarf, a indiqué, jeudi, le chef de service de l'organisation et appui technique à la direction des services agricoles (DSA). Selon Melle Chanez-Amira Zaidi, 29 agriculteurs relevant des communes de Chihani, El Tarf, Ain Assel, Zitouna, Bogous, Bouhadjar, Oued Zitoune, Souarekh, Ramel Essouk, El Ayounne et Boutheldja sont concernés par cette indemnisation. L'indemnisation des agriculteurs a été précédée par une série «de rencontres d'évaluation physique et financière» ayant regroupé différents services concernés (forêts, agriculture, Protection civile), a fait savoir la même source, précisant que l'opération est prévue «pour les tout prochains jours». Plus de 2 200 hectares répartis à travers différentes communes, notamment frontalières à l'image de Zitouna, Bogous, El Kala et Oum Théboul sont partis en fumée, ravagés par les feux de forêts ayant affecté la wilaya d'El Tarf qui compte plus de 74 000 hectares de subéraie représentant près de 60% de la superficie forestière globale estimée à 165 000 hectares, rappelle-t-on.

R. N.

Le parquet général près le tribunal d'Ain Ouessara (Djelfa) a requis, jeudi, une peine de deux ans de prison femme assortie d'une amende de 100 000 DA à l'encontre de la gynécologue poursuivie dans l'affaire de la parturiente décédée récemment avec son bébé.

D'autres peines d'une année de prison ferme ont été requises à l'encontre de chacune des autres personnes arrêtées dans cette même affaire, soit trois sages-femmes, un directeur de permanence et un contrôleur médical.

Lors de cette même audience qui a duré près de 24h (de mercredi à jeudi), le parquet a aussi requis deux mois de prison ferme assortie d'une amende de 20 000 DA à l'encontre du staff chargé de la morgue de l'hôpital d'Ain Ouessara.

Les faits remontent à la dernière semaine de juillet passé, lorsqu'une femme enceinte et son bébé ont trouvé la mort, suscitant une grande indignation de l'opinion publique. Suite à quoi le ministère de la Santé, s'est constitué partie civile dans le procès intenté par la famille de la jeune maman décédée.

Le ministère de tutelle a également indiqué avoir immédiatement, après la survenue des faits, dépêché sur place une commission d'enquête constituée de trois inspecteurs et d'un professeur en gynécologie-obstétrique chargés de faire toute la lumière sur tous les aspects administratifs, organisationnels et médicaux de cette affaire.

Le ministère de la Santé a informé que toute personne ayant fait preuve de négligence et de laisser-aller dans cette affaire sera sévèrement sanctionnée à la lumière du rapport définitif que remettra la commission d'enquête, et ce, parallèlement à l'action en justice en cours.

L'audience de l'affaire a été marquée par les plaidoiries de la partie civile, qui a fait allusion à un crime odieux commis sur une femme et son bébé, tandis que le collectif de la défense a fortement plaidé l'innocence de ses clients. Aussi, les plaidoiries de la partie civile ont été principalement axées sur la non prise en



PHO. R.

charge de la parturiente, décédée avec son bébé, pour cause de négligence et de manque d'humanité. Les deux avocats de la partie plaignante ont relaté avec force détails le parcours dramatique de la victime, qui a fait 200 km de route en aller retour, entre trois hôpitaux de la wilaya, au niveau desquels une prise en charge lui a été refusée, en dépit de ses supplications auprès des sages-femmes.

Un refus de prise en charge, garantie par la loi, qui selon la partie civile, lui a coûté la vie, après que les sages-femmes aient procédé à son orientation vers d'autres établissements, sans même prendre la peine de la soumettre aux examens d'usage en de tels cas (prise de tension, vérification de l'état de l'utérus et du bébé, etc).

A son tour le parquet général, dont la plaidoirie est intervenue tard dans la nuit, a axé sur la nature des accusations concentrées autour du refus d'admission de la parturiente par les hôpitaux d'Ain Ouessara, Hassi Bahbah et Djelfa, considéré comme étant la cause du décès de la femme et de son bébé, ce qui a dicté, selon le parquet, la détermination de la responsabilité de chaque partie dans cette affaire, de façon séparée.

Concluant de l'introduction d'une plainte déposée par la victime pour négligence de la part des trois hôpitaux sus-cités, le parquet a ouvert une enquête

qui a vu la citation de toutes les parties concernées, avec l'exploitation des appels téléphoniques émis par les accompagnateurs de la victime, et leurs déplacements, en vue de les concorder avec leurs déclarations.

Suite à quoi, a poursuivi le procureur de la République, il a été procédé à l'audition des victimes, avec la délivrance d'une ordonnance pour l'exhumation du corps du bébé pour autopsie, et expertise légale, dont le choix s'est porté sur une experte en médecine légale, professeur de son état. Il a indiqué que l'expertise en question a répondu à beaucoup de questions, dont le fait qu'il y a eu absence de prise en charge médicale par les trois hôpitaux, ayant fait perdre à la parturiente une chance de survie, d'autant plus que son état nécessitait une césarienne urgente, au moment où la tentative de lui sauver la vie mise par une ablation de l'utérus est intervenue trop tard.

L'expertise légale a, également, démontré que le bébé est mort in-itero, et qu'il n'avait sur lui aucun signe de violence, mais qu'il est plutôt mort d'une hémorragie cérébrale, suite aux souffrances vécues par sa jeune maman de 23 ans, dont les cris à l'aide n'ont pas été entendus, alors qu'elle était, avant ce jour fatal, en parfaite santé, selon son dossier médical. Le procureur de la République a également

cité le rapport de la commission, dépêchée par le ministère de la Santé, dont la conclusion a répertorié une série de déficiences au niveau des trois hôpitaux, tout en enregistrant une ambiguïté dans le fait que les sages-femmes aient refusé l'admission de la victime, vu que toutes les conditions s'y prétaient. A leur tour, les avocats de la défense, ont plaidé l'innocence de leurs mandants concernant notamment la falsification d'une attestation médicale, portée contre une gynécologue de l'hôpital d'Ain Ouessara, et non-assistance à personne en danger, concernant les autres accusés dans cette affaire.

Ils ont notamment, mis en avant le fait que leurs mandants ne sont pas des récidivistes, ni des criminels, mais qu'ils ont toujours œuvré en vue de donner naissance à la vie, en dépit d'un environnement difficile. Les avocats de la défense ont notamment axé sur le fait que toutes les sages-femmes se sont accordé sur l'heure approximative de l'accouchement de la femme sans se connaître entre elles, et que celle-ci avait assez de temps, devant elle, pour mettre au monde son bébé, s'il elle avait bien suivi leurs instructions. Mais malheureusement les déplacements en voiture ont aggravé son état de santé, ont-ils indiqué.

L. A. R.

Libye

Réunion de concertation à New York entre l'Algérie, la Tunisie et l'Egypte

Les ministres des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et ses homologues d'Egypte, Sameh Choukry, et de Tunisie Khemaies Jhinaoui, ont eu, jeudi à New York, une réunion de concertation dans le cadre de la tripartite sur la Libye, en marge des travaux de la 72^e session de l'Assemblée générale de l'ONU. Cette réunion a offert l'occasion aux trois ministres de passer en revue les derniers développements de la situation en Libye, notamment à la

lumière de la réunion de Haut niveau sur la Libye, tenue mercredi et à laquelle ils ont pris part. «Tout en exprimant leur rejet de la multiplication des initiatives concernant la Libye», les ministres ont réaffirmé «leur soutien aux efforts des Nations unies et au représentant spécial Ghassane Salame». Ils ont réitéré également «leur engagement à poursuivre la concertation et la coordination en vue d'accompagner les Libyens dans leur quête d'une solution

définitive qui préserve la souveraineté et l'intégrité de ce pays frère et voisin».

Messahel prend part à la réunion de Haut niveau sur la crise syrienne

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a pris part, jeudi à New York, à la réunion de Haut niveau sur la crise syrienne, en marge des tra-

voux de la 72^e session de l'Assemblée générale de l'ONU. Organisée par l'Union européenne, cette réunion a été l'occasion pour les participants de passer en revue les derniers développements qu'a connus cette crise ainsi que les prochaines étapes du processus de règlement. A l'ouverture de cette réunion, M. Staffan De Mistura a fait une communication sur l'évolution des pourparlers syriens aussi bien à Astana qu'à Genève. Anis Y.

Pétrole

Moscou favorable à la poursuite de l'entente avec l'Opep

■ Le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak, s'est dit favorable à la poursuite d'une action «concertée» avec l'Opep sur le pétrole, vendredi, lors d'une réunion à Vienne où l'Opep et ses partenaires ont salué la «stabilisation» en cours du marché.

Par Salem K.



La réunion est destinée à assurer le suivi de l'accord de limitation de production conclu fin 2016 par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et plusieurs partenaires, dont la Russie, et qui a contribué à un rebond des cours. Alors que cet accord expire en mars, «nous devons garder le rythme et poursuivre l'action concertée», a souligné M. Novak devant des journalistes avant le début de la réunion. «Nous devons élaborer une stratégie pour l'avenir que nous devons pleinement respecter à partir d'avril 2018», a-t-il ajouté. Le ministre russe s'est

félicité de la remontée des cours observée depuis neuf mois. «Les fondamentaux se stabilisent», a-t-il noté, évoquant la chute des stocks dans les pays développés de l'OCDE et les perspectives de hausse «considérable» de la demande au deuxième semestre. Les chiffres «confirment au-delà de tout doute raisonnable» que «le rééquilibrage du marché est engagé», a lui aussi jugé Mohammed Sanusi Barkindo, le secrétaire général de l'Opep. «Nous avons tout lieu de nous réjouir des progrès constants que nous avons obtenus dans nos efforts communs pour sur-

monter le cycle actuel du marché pétrolier, qui est peut-être le pire de tous les cycles que nous ayons connus ces derniers temps», a souligné le diplomate nigérian. Le ministre koweïtien du Pétrole, Issam Almarzooq, qui préside le comité formé par l'Opep et ses partenaires, a également relevé que «le marché est aujourd'hui manifestement bien en voie de rééquilibrage». «Ce n'est pas le moment de lever le pied, nous avons encore du travail à faire pour ramener les stocks à leur niveau moyen des cinq dernières années et contribuer à rendre une stabilité durable au marché», a-t-il ajouté.

Un éventuel accord formel sur la prolongation de l'accord, et sur la nature de cette prolongation, n'est pas attendu avant la réunion semestrielle de l'Opep prévue en novembre à Vienne.

Le pétrole stable sur fond de consultations à l'Opep

Les prix du pétrole étaient peu ou prou stables vendredi en cours d'échanges européens, les investisseurs attendant des indices en provenance de Vienne où les grands producteurs se réunissent pour passer en revue leur accord de limita-

tion de la production. Vers midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 56,44 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse négligeable d'un cent par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance s'effritait à peine de 4 cents, à 50,51 dollars. Les investisseurs attendaient les informations qui pourraient sortir de la réunion des producteurs de pétrole à Vienne vendredi. Ces derniers étudieront l'impact de la limitation de production décidée fin 2016 et prévue actuellement jusqu'en mars 2018 pour tenter de redresser les prix du baril. La prochaine réunion en novembre des ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), qui applique cette réduction en accord avec ses partenaires producteurs non membres de l'Opep, dont la Russie, devrait décider du prolongement ou non de ce dispositif au-delà de mars. «Les cours du Brent flirtent avec leurs plus hauts de mars 2017 à 56,50 dollars, des informations assurant que les représentants de l'Opep, de la Russie et des autres producteurs vont discuter vendredi à Vienne de la possibilité de prolonger les réductions de production au-delà de mars 2018 dès cette réunion préparatoire», a expliqué à l'AFP Hussein Sayed, analyste chez FxTM. Ipek Ozkardeskaya, analyste chez London Capital Group, expliquait les hésitations des investisseurs à acheter d'ores et déjà plus franchement l'or noir en raison d'«inquiétudes sur le fait que la Russie pourrait rechigner à prolonger l'accord». Le référendum d'indépendance prévu lundi dans le Kurdistan irakien constituait en revanche un facteur de soutien supplémentaire aux prix, certains opérateurs intégrant une petite prime de risque supplémentaire au vu des tensions régionales autour de cette initiative controversée. Au total, la région a des réserves pétrolières de quelque 45 milliards de barils, autant que le Nigeria. On estime à 600 000 barils par jour la production locale, dont l'essentiel est exporté via la Turquie très critique vis-à-vis du référendum, ont souligné les analystes de Commerzbank. S. K./APS

Dans un marché prudent

L'euro se reprend un peu face au dollar

L'euro poursuivait sa reprise face au dollar vendredi, le dollar peinait à conserver les gains engrangés suite à des propos jugés optimistes de la Réserve fédérale américaine (Fed), dans un marché prudent du fait d'un regain d'inquiétude géopolitique. Dans la matinée, l'euro valait 1,1991 dollar, contre 1,1942 dollar jeudi vers 21h00 GMT. La monnaie unique européenne se stabilisait face à la devise japonaise, à 134,34 yens pour un euro, comme jeudi soir, après être montée vendredi matin à 134,41 yens, un nouveau sommet depuis début décembre 2015. Le billet vert baissait face à la monnaie nipponne, à 112,05 yens pour un dollar – après être monté jeudi à 112,72 yens, son niveau le plus fort en deux mois – contre 112,49 yens la veille. Le marché des changes rectifie le tir sur le dollar après la hausse de

la devise mercredi dans la foulée de la décision de politique monétaire de la Fed, a observé Ipek Ozkardeskaya, analyste chez London Capital Group. Le billet vert avait en effet été revigoré par des commentaires jugés optimistes de la banque centrale américaine sur la première économie mondiale, laissant la porte ouverte à une troisième hausse de ses taux d'intérêt en décembre et annonçant le début des opérations de réductions de son bilan. Les cambistes optaient par ailleurs pour une certaine prudence dans un contexte de nouvelle escalade de la guerre des mots entre les Etats-Unis et la Corée du Nord. «Il n'a pas fallu longtemps à la Corée du Nord pour réagir au récent discours du président américain Donald Trump à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies», ont relevé les

analystes de FxPro. Le chef suprême nord-coréen Kim Jong-Un a répondu par un message personnel dans lequel il a déclaré que Donald Trump est un homme «mentalement dérangé» qui paiera «cher» pour ses menaces contre la Corée du Nord, tandis qu'un de ses ministres évoquait un possible essai de bombe H dans le Pacifique. «Il va sans dire que ces commentaires ont provoqué un certain degré d'aversion au risque sur le marché qui profite aux valeurs refuge», ont poursuivi les experts de FxPro. Celles-ci, comme l'or et le yen, se reprénaient un peu après avoir souffert du renchérissement du billet vert après la Fed. Les cambistes scrutaient aussi la livre britannique avant un discours vendredi à Florence de la Première ministre Theresa May sur le Brexit. «La performance de la

livre sterling, et dans son sillage du FTSE (l'indice boursier londonien, ndr), va dépendre de ce discours, non seulement ce qu'elle propose mais aussi la réaction de l'UE (Union européenne)», a prévenu Connor Campbell, analyste chez Spreadex. La livre avait fortement grimpé après des propos de la Banque d'Angleterre (BoE) la semaine dernière ouvrant la porte à un resserrement monétaire dans les mois à venir, réitérés lundi par son gouverneur Mark Carney. Dans la matinée, la livre britannique baissait face à la monnaie unique, à 88,37 pence pour un euro, comme face au dollar, à 1,3568 dollar pour une livre. Le bitcoin valait 3 658,08 dollars, contre 3 645,89 dollars jeudi vers 21h00 GMT, selon des données compilées par Bloomberg.

R. E.

Dettes

La France entend emprunter entre 4,2 et 5,4 mds d'euros à court terme

La France entend emprunter entre 4,2 et 5,4 milliards d'euros à court terme lundi sur les marchés, a annoncé vendredi l'Agence France Trésor (AFT), chargée de placer la dette française auprès des investisseurs. Dans le détail, le pays a l'intention de lever entre 2,6 et 3 milliards

d'euros à trois mois (13 semaines), échéance pour laquelle il avait accordé un taux de -0,619% lors de la dernière opération comparable le 18 septembre. Le Trésor veut également emprunter entre 1,1 et 1,5 milliard d'euros à six mois (20 semaines). Le 18 septembre, le taux avait

atteint -0,627% pour cette échéance. Enfin, la France souhaite emprunter entre 500 millions et 900 millions d'euros à un an (50 semaines), échéance pour laquelle elle avait accordé un taux de -0,586% le 18 septembre. La France emprunte depuis fin août 2014 à des taux négatifs

sur des échéances de court terme, ce qui signifie que les investisseurs, qui cherchent à tout prix des placements sûrs, sont prêts à perdre de l'argent en prêtant à la France, pour qui emprunter sur ces échéances devient rémunérateur.

Y. N.

Oran

Fermeture de 5 cafétérias et salons de thé pour vente illégale de produits tabagiques (chicha)

■ Cinq établissements, entre cafétérias, salons de thé et restaurants situés au quartier Akid Lotfi (Oran), ont fait l'objet de fermeture pour vente illégale de produits tabagiques (chicha), a-t-on appris, jeudi, des services de la direction du commerce d'Oran.

Par Halim N.

Suite à une plainte de 150 riverains résidant à haï Akid Lotfi, faisant état de consommation de produits tabagiques non autorisés (chicha), les services de la protection du consommateur et de la répression de la fraude de la direction du commerce d'Oran ont opéré un contrôle au niveau de ces établissements, a indiqué à l'APS le chef de bureau des produits industriels et services à la direction du commerce d'Oran, Mohamed Bachir Boutaleb, ajoutant que des procès-verbaux de fermeture des locaux ont été dressés à l'encontre des contrevenants pour infraction aux dispositions réglementaires concernant cette activité.

L'enquête, qui intervient dans le cadre de la lutte contre la consommation de chicha, est toujours en cours, ciblant cette fois-ci les vendeurs du narguilé, un produit de contrebande, également non autorisé, a ajouté le même interlocuteur, qui précise que l'exercice de cette activité en Algérie est subordonné à la délivrance d'une autorisation préalable par l'autorité de régulation

du marché du tabac et des produits tabagiques. Au plan médical, comme en témoigne une correspondance de la direction de la santé et de la population, la chicha est un produit toxique, exposant la population de jeunes notamment à des risques d'intoxication à long terme à travers le monoxyde de carbone (CO) et le fait d'aspirer la fumée pose des problèmes de maladies transmissibles telles que la tuberculose et l'hépatite, a-t-il soutenu.

Par ailleurs, les services de contrôle de la direction du commerce d'Oran ont dressé des procès-verbaux de proposition de fermeture de 3 ateliers de tabac à chiquer, situés à la zone d'activité d'Es-Sénia, pour une infraction liée au défaut de registre du commerce. Ces derniers disposent d'un registre du commerce de conditionnement et non de fabrication, a-t-on relevé de même source, qui précise que cette activité réglementée est soumise à un agrément délivré par les services du ministère des Finances (Direction générale des impôts). Cette opération de contrôle s'est soldée par la saisie dans ces trois ateliers de respectivement 6 120 et 180 kilo-



grammes de tabac à chiquer et 12 960 unités de tabac à chiquer conditionnées dans des sachets de 30 grammes chacune, a-t-on indiqué de même source. Cette enquête a été menée sur la base d'informations parvenues aux services de l'administration centrale du ministère du Commerce

faisant état de commercialisation, sur le marché national, d'un certain nombre de marques de tabac à chiquer présentant un risque potentiel pour la santé du consommateur, comme le confirme une étude réalisée par l'Institut national de criminalistique et de criminologie relevant

de la Gendarmerie nationale, qui a constaté des contaminations microbiologiques, chimiques et physiques dans certaines marques analysées, à l'exception des produits fabriqués par la SNTA, a-t-on souligné.

H. N./APS

Tissemsilt

Relance du projet de 800 logements location-vente

Le projet de réalisation de 800 logements location-vente à Tissemsilt, qui accuse un retard, sera relancé prochainement, a-t-on appris jeudi du directeur de wilaya de l'habitat.

L'agence AADL a convenu avec une entreprise privée de relancer ce chantier qui accuse un grand retard pour non-respect par l'ex-entreprise de réalisation de ses engagements, a fait savoir Mohamed Mekideche lors d'une émission radiophonique consacrée à la situation de ce projet inscrit dans le cadre

du programme AADL 2 au niveau du plan d'occupation du sol «POS Sanawber», à l'est de Tissemsilt.

Il a indiqué que l'AADL a entamé, jeudi, des négociations avec cette entreprise privée pour prendre en charge ce projet, ajoutant que l'AADL a résilié le contrat avec une autre entreprise privée chargée de la réalisation du projet pour non-respect des engagements portant notamment sur le renforcement du chantier. En application des instructions du wali, Abdelkader Benmessaoud, un

plan d'action a été élaboré, portant sur un suivi hebdomadaire du rythme des travaux qui seront relancés, a-t-il encore indiqué.

M. Mekideche a tenu à rassurer les souscripteurs à ce projet que l'entreprise privée qui a été nouvellement retenue relancera les travaux car disposant de «grands moyens» pour rattraper le retard.

Pour rappel, le projet de réalisation de 800 logements du programme AADL 2 a été lancé fin 2016.

Saïd G.

Constantine

Plus de 8 000 nouvelles places pédagogiques à la prochaine rentrée professionnelle

Plus de 8 036 nouvelles places pédagogiques sont prévues à Constantine pour la prochaine rentrée de la formation professionnelle, dont le coup d'envoi sera donné demain, a indiqué, jeudi, à l'APS, un cadre de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels (Dfep).

Le chef de service de la formation au sein de cette direction, Saïd Kaouche, a précisé que depuis le lancement des inscriptions entre le 9 juillet et le 16 septembre, 7 946 inscrits ont été retenus dans diverses formations, soulignant que les postes sont répartis sur 17 filières professionnelles et englobent 115

spécialités. Il a, à ce propos, ajouté que des spécialités telles que technicien supérieur en informatique, en réseaux informatiques et dans le traitement des eaux, connaissent une saturation. Le même responsable a indiqué que 5 503 postes pédagogiques sont des formations diplômantes, dont 2 125 en mode résidentiel, 3 071 formations par apprentissage, 160 autres places sont destinées aux apprenants désireux de se perfectionner en suivant des cours du soir, 145 à la formation dite «passerelle».

A ces places pédagogiques s'ajoutent 2 389 postes sanctionnés par des diplômes qualifiants

dont les femmes au foyer et celles résidant en milieu rural disposeront de 720 postes de formation, tandis que 120 autres sont destinés aux candidats désireux de se perfectionner en suivant des cours du soir, selon M. Kaouche qui a ajouté que 663 postes sont prévus pour les détenus purgeant une peine dans les établissements de rééducation. En prévision de la session de septembre, «des dispositions ont été prises» pour orienter les jeunes en quête de formation vers les métiers sollicités sur le marché local de l'emploi, à travers, notamment, des rencontres de proximité, selon la même source qui a précisé que

des journées de sensibilisation ont déjà été organisées à travers les communes de la wilaya depuis le mois de juillet dernier.

L'initiative étant, a-t-il soutenu, d'«informer davantage sur les diverses filières disponibles et souvent méconnues par beaucoup de jeunes, notamment en milieu rural». La wilaya de Constantine compte 22 établissements de formation et d'enseignement professionnels dont trois instituts nationaux spécialisés, 17 centres de formation à travers les communes, un institut de l'enseignement professionnel et une annexe, encadrés par 632 enseignants.

R. R.

Agriculture à Oran Production de plus de 84 000 quintaux de fruits et de produits de vignobles

UNE PRODUCTION de 84 938 quintaux de fruits et de produits de vignobles a été réalisée à Oran durant la saison agricole 2016-2017, a-t-on appris, jeudi, de la direction des services agricoles.

L'opération de cueillette de fruits se poursuit jusqu'à la fin du mois de septembre en cours et la quantité produite de fruits a atteint 65 000 qx sur une superficie de 3 142,92 hectares, selon le service production et soutien technique de cette direction.

Cette récolte avoisine les estimations de la direction des services de l'agriculture qui ont tablé sur 71 000 qx. La quantité de produits de vigne, dont la cueillette se poursuit, a atteint 208 000 qx de raisin de table et de transformation sur une superficie de 694 ha. Les prévisions tablent sur 40 687 qx de ces produits.

S'agissant de l'agrumiculture, il a été procédé, cette saison, à la cueillette de 255 000 qx qui sont proches des prévisions de la DSA, estimées à 260 888 qx, selon les chiffres avancés par la DSA.

Ali T.



Aéroport de Lima

La CEAS-Sahara demande au Pérou de laisser entrer la diplomate sahraouie

■ Des représentants de la Coordination espagnole de solidarité avec le peuple sahraoui (CEAS-Sahara) ainsi que des citoyens péruviens installés en Espagne ont remis, jeudi, une lettre à l'ambassadeur du Pérou à Madrid dans laquelle ils ont demandé au gouvernement péruvien de permettre à la diplomate sahraouie, ambassadrice itinérante pour l'Amérique latine, Khadijetou El Mokhtar, d'entrer sur son territoire.

Par Moncef G.

Ces représentants du mouvement espagnol de la solidarité avec le peuple sahraoui ainsi que des citoyens péruviens habitant Madrid, se sont rassemblés devant le siège de l'ambassade du Pérou à Madrid avant d'être reçus par l'ambassadeur à qui ils ont remis une lettre et une pétition signée par un grand nombre de sympathisants de la cause sahraouie, notamment des syndicats, des partis politiques et autres membres de la société civile espagnole et internationale, a indiqué à l'APS José Taboada, président de la CEAS-Sahara.

«Nous sommes venus remettre une lettre l'ambassadeur du Pérou en Espagne dans laquelle nous avons exprimé notre indignation suite à la rétention de la diplomate sahraouie à l'aéroport de Lima depuis le 9 septembre dernier», a déclaré le président de la coordination, qui ajouta qu'une pétition signée par

de nombreuses institutions, organisations, partis politiques et des personnalités de divers horizons lui a été également remise.

La Ceas a rappelé que la diplomate sahraouie est partie au Pérou pour une mission spéciale envoyée par le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, afin de rencontrer le président péruvien comme convenu entre les deux présidents lors d'une précédente réunion en Equateur.

Dans sa lettre, le mouvement de solidarité indique que la diplomate sahraouie, qui voyage avec un passeport espagnol, a été empêchée d'entrer au Pérou par le service de migration qui la retient depuis le 9 septembre dernier. Selon des sources péruviennes, ajoute-t-on, «des parlementaires pro-Maroc seraient derrière cette situation avant de rappeler que le Pérou a reconnu officiellement la RASD en août 1984 et que les relations sont actuellement gelées».

Dans cette lettre signée éga-

lement par l'Union internationale pour le soutien à la diplomate sahraouie, cette situation a «provoqué un grand étonnement au sein de la communauté internationale» et pour ce faire ce mouvement solidaire lance un appel express afin de «résoudre cette situation incompréhensible dans le cadre des engagements et obligations de la république du Pérou».

Le mouvement de solidarité exige enfin «la levée de cette mesure afin que khadijetou El Mokhtar puisse entrer officiellement dans le territoire péruvien pour l'accomplissement de sa mission, ainsi que des garanties complètes pour l'exercice de ses droits civils et politiques, établis par la Constitution politique du Pérou».

Le blocage de la diplomate sahraouie à l'aéroport de Lima depuis le 9 septembre dernier a suscité un large mouvement de solidarité de par le monde où diverses organisations, associations, intellectuels et journalistes ont exprimé leur indignation face



Ph. > D. R.

à cette situation.

Dans ce contexte, le Conseil péruvien de solidarité avec la République arabe sahraouie démocratique (Copererasd) a dénoncé la détention arbitraire par les autorités de l'immigration au Pérou, de l'ambassadrice sahraouie itinérante pour l'Amérique latine, Khadijetou El Mokhtar, retenue contre sa volonté à l'aéroport Jorge Chavez de Lima.

Le Conseil a notamment

appelé le président Pedro Pablo Kuczynski et le ministre des Affaires étrangères du Pérou, Ricardo Luna, à revoir cette attitude «arbitraire», qualifiant ce traitement réservé à M^{me} El Mokhtar d'«injuste et entache l'image du Pérou sur la scène internationale».

M. G./APS

Paix en Libye

La Tunisie réaffirme son appui aux efforts onusiens

Le ministre des Affaires étrangères tunisien, Khémis Jhinaoui, a réaffirmé, jeudi à New-York, l'appui de son pays aux efforts onusiens entrepris en faveur d'un règlement politique et global de la crise en Libye.

«La Tunisie soutient la feuille de route proposée par l'émissaire des Nations unies pour la Libye et qui prévoit l'organisation, la semaine prochaine, à Tunis, d'un dialogue interlibyen visant l'introduction de modifications nécessaires sur l'accord politique signé, en décembre 2015», rapporte un communiqué du département, cité par l'agence TAP. Lors

d'une réunion de haut niveau, tenue sous la présidence du Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, en marge de la 72^e Assemblée générale de l'ONU, Jhinaoui a plaidé pour une solution politique à la crise libyenne qui garantit la souveraineté du pays, la sécurité de ses territoires et l'unité de ses institutions. «La sécurité de toute la Méditerranée dépend de celle de la Libye», a-t-il poursuivi, cité dans le même communiqué. La Tunisie avait pris part aux travaux de la 3^e réunion du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la crise libyenne, tenue, au Congo-Brazzaville. La réunion

de Brazzaville, consacrée à l'examen d'une solution politique en Libye avec la participation des principaux antagonistes libyens, était l'occasion de réaffirmer la position constante de la Tunisie aux côtés du peuple libyen, position contenue dans l'initiative du chef de l'Etat pour une solution globale en Libye ainsi que dans la Déclaration de Tunis, signée, le 20 février dernier, par les ministres tunisien, algérien et égyptien des Affaires étrangères.

K. L.

Tunisie

Report à lundi de l'élection du nouveau président de l'ISIE

Le président de l'Assemblée tunisienne des représentants du peuple (ARP), Mohamed Ennaceur, a annoncé le report à lundi prochain de l'élection du nouveau président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), rapporte l'agence de presse TAP jeudi.

Il a précisé, avant de lever la plénière consacrée à combler les vacances au sein de l'ISIE après la démission de certains de ces membres dont le président Chafik Sarsar, que «les députés se sont entendus sur la proposition d'ajourner à lundi prochain l'élection du nouveau

président». «La proposition sera soumise vendredi au bureau de l'ARP et les détails de la plénière de lundi seront connus ultérieurement», a-t-il ajouté.

«La plénière de mercredi a permis de combler les vacances au sein de l'ISIE avant le dépôt des candidatures pour la présidence de l'Instance qui a enregistré 7 candidatures, à savoir Nabil Azizi, Mohamed Tlili Mansri, Anouar Ben Hassan, Nabil Braoun, Farouk Bouaskar, Adel Brinsi et Anis Jarbouï», a-t-il souligné.

La députée de Afek Tounes, Rim Mahjoub, a précisé de son côté que les candidats à la pré-

sidence seront entendus lors de la plénière avant le vote.

«Le bloc de Afek Tounes a défendu le fait qu'il n'est pas possible de procéder à l'élection du président de l'ISIE au moment où on procède au renouvellement du tiers des membres de l'Instance par tirage au sort», a-t-elle fait valoir. Elle s'est prononcée également pour le tirage au sort avant l'élection du président.

«L'élection du président de l'ISIE peut se faire en deux tours si aucun candidat n'a pu obtenir la majorité des 109 voix requise, les deux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix disputant ce deuxième tour», a indi-

qué Rim Mahjoub.

La candidature de Anis Jarbouï à l'instance électorale dans la catégorie de professeur universitaire a finalement été retenue par les députés mercredi. Il a recueilli 156 voix sur un total de 167 lors du deuxième scrutin organisé l'après-midi après avoir totalisé 135 voix lors du vote de la séance matinale.

L'ex-président de l'ISIE, Chafik Sarsar, avait démissionné le 9 mai dernier ainsi que les deux autres membres de l'Instance, les juges Mourad Ben Moula (vice-président) et Lamia Zargouni, rappelle-t-on.

M. B.

Libye/Diplomatie Messahel s'entretient avec Ghassane Salame

LE MINISTRE des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu jeudi avec M. Ghassane Salame, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), en marge des travaux de la 72^e session de l'Assemblée générale de l'ONU.

MM. Messahel et Salame ont passé en revue les derniers développements qu'a connus la situation en Libye, notamment à la lumière de la réunion de Haut niveau sur la Libye, tenue jeudi en marge des travaux de l'Assemblée générale de l'ONU, et au cours de laquelle une nouvelle feuille de route pour le règlement de la crise en Libye a été présentée. A cet égard, M. Salame a renouvelé ses remerciements à l'Algérie pour son soutien à sa feuille de route et au processus onusien de manière générale. Pour sa part, M. Messahel a réitéré l'engagement de l'Algérie à poursuivre ses efforts pour accompagner les frères libyens sur la voie du dialogue et de la réconciliation nationale, afin qu'ils puissent surmonter leurs divergences et s'engager résolument dans le parachèvement du processus de règlement de la crise libyenne.

R. M.



Kurdistan irakien

Les pressions internationales rendent le référendum incertain

■ L'incertitude était totale hier sur la tenue, lundi au Kurdistan irakien, du référendum d'indépendance en raison d'énormes pressions et menaces internationales pour annuler cette consultation qui pourrait entraîner des troubles dans le pays.

Par Rosa C.

Le président de la région autonome du Kurdistan, Massoud Barzani, devrait aujourd'hui, lors d'une conférence de presse à Erbil, faire connaître sa position finale, alors que des représentants étrangers se succèdent pour tenter de le convaincre de renoncer.

Une source kurde haut placée à Souleimaniyeh a affirmé hier à l'AFP que le redoutable chef d'une unité d'élite des Gardiens de la révolution iraniens, le général Qassem Soleimani, est revenu au Kurdistan pour une ultime rencontre avec les responsables de la région. Il est aujourd'hui à Souleimaniyeh et doit se rendre ensuite à Erbil. «C'est sa dernière visite avant le référendum. Il s'agit d'avertir les responsables kurdes que l'Iran y est sérieusement hostile et les mettre en garde afin

qu'ils y renoncent», selon cette source. «Les Iraniens poussent toujours pour des négociations entre le Kurdistan et Bagdad. Il a informé ses interlocuteurs que l'Iran faisait pression sur Bagdad pour qu'il accepte les demandes kurdes et règle le contentieux sur le budget, le salaire des peshmergas et les régions disputées», a ajouté cette source. En 2014, en raison d'un conflit sur les exportations de pétrole, Bagdad avait décidé de ne plus verser les 17% du budget national, soit 12 milliards de dollars à la région kurde. Les conséquences se sont faites immédiatement sentir puisque ce transfert représentait 80% des recettes du budget de la région et les salaires, y compris ceux des combattants peshmergas ont été écornés. Les régions disputées sont des zones qui sont constitutionnellement sous l'autorité de

Bagdad et que le Kurdistan revendique, comme la région pétrolière de Kirkouk, des zones dans le nord et le centre du pays. Le Conseil de sécurité de l'ONU a exprimé jeudi dans un communiqué «sa préoccupation face à l'impact potentiellement déstabilisateur du projet du gouvernement régional du Kurdistan de tenir de manière unilatérale un référendum la semaine prochaine». «Les membres du Conseil appellent à la résolution de tout problème entre le gouvernement fédéral et le gouvernement régional du Kurdistan dans le cadre de la Constitution irakienne, via un dialogue», souligne le texte. Le Premier ministre irakien, Haider al-Abadi, a affirmé mardi qu'il rejetait toute forme de référendum sur l'indépendance du Kurdistan irakien, même si les Kurdes affirment qu'il ne conduira pas immédiatement à l'indépendance. «Le référendum est rejeté, aujourd'hui ou dans le futur, qu'il se tienne dans la région du Kurdistan dans les frontières de 2003 ou dans les zones disputées», a-t-il déclaré à des



PH. > D. R.

journalistes. L'Arabie saoudite a appelé mercredi Massoud Barzani à renoncer au référendum pour éviter de «nouvelles crises». Par ailleurs, la Turquie, l'Iran et l'Irak, malgré leurs divergences, se sont unis pour dénoncer cette consultation. Mais pour le moment le vieux chef kurde refuse officiellement de changer de position. Il a rejeté jeudi «l'initiative» du président irakien, le Kurde Fouad Maasoum. Celui-ci, dans un document que l'AFP a pu lire, proposait l'ouverture de

«négociations sans préconditions» appuyées par l'ONU. Il proposait pour mener à bien cette initiative, la création d'un Haut comité présidé par le chef de l'État et qui comprendrait les Premiers ministres d'Irak et du Kurdistan, le président du Parlement irakien. Alors que l'offensive contre l'EI bat son plein, les tensions sont vives entre le Kurdistan et le gouvernement fédéral, notamment dans les zones disputées que le Kurdistan voudrait faire voter.



Points chauds

Scission

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que durant plusieurs années Florian Philippot était considéré par beaucoup comme le véritable président du Front national, ce dernier vient finalement de claquer la porte du parti d'extrême droite avec pertes et fracas. Celui qui avait largement contribué, et même mis en place selon certains, la stratégie de dédialisation du FN a décidé de quitter le navire frontiste. Un départ qui ne s'est pas fait en douceur et qui a secoué le parti créé il y a plus de quarante ans par Jean-Marie Le Pen. En effet, Philippot, rétrogradé mercredi soir au rang de vice-président sans attribution du Front national pour avoir refusé de quitter la présidence de son association Les Patriotes, a annoncé le lendemain sur France 2 qu'il «quittait le FN». «On m'a dit que j'étais vice-président à rien... Ecoutez, je n'ai pas le goût du ridicule, je n'ai jamais eu le goût de ne rien faire, donc bien sûr je quitte le Front national». Le numéro deux du parti refusait de quitter la présidence de son association, en dépit de l'ultimatum de la présidente du FN. Accusé d'entretenir des velléités d'indépendance, Florian Philippot s'était vu retirer mercredi l'élaboration de la stratégie et de la communication du Front national. La présidente du parti, Marine Le Pen, avait en effet décidé de ne lui laisser qu'une vice-présidence «sans délégation». «J'ai vu des choses ces dernières semaines évoluer négativement, peut-être dans ce nouveau projet (de refondation souhaitée par Marine Le Pen) je n'avais pas ma place, alors il fallait trouver des prétextes», a-t-il dit en référence aux critiques formulées en interne contre la création de son association Les Patriotes. La nouvelle orientation prise, selon Philippot, par le Front national va aboutir à un «rétrécissement» qui «inégalement va mener à une audience électorale beaucoup plus faible». Son «engagement politique reste intact, j'ai mes mandats, je continuerai à me battre», a-t-il par ailleurs annoncé. «Je suis gaulliste, je n'ai jamais renoncé à mes convictions, y compris en arrivant au FN, je me battrais donc. Sous quelle forme, on verra bien, ce n'est pas le moment d'en parler», a-t-il insisté. Sur Twitter, sa principale lieutenant, l'eurodéputée Sophie Montel, a aussi annoncé sa démission du Front national, comme son directeur de cabinet Joffrey Bollée, conseiller régional francilien, ou d'autres de leurs proches ces derniers jours. Reste à savoir si l'ancien vice-président du FN après cette scission douloureuse fondera son propre parti et avec quels moyens, ou s'il décidera de rejoindre un parti se rapprochant, autant que faire se peut, de ses propres convictions, tel que Debout La France de Nicolas Dupont-Aignan ou même pourquoi pas Les Républicains s'ils sont dirigés par un homme de droite dure tel que Laurent Wauquiez.

F. M.

Elections allemandes

Merkel face au défi de la droite nationaliste

Angela Merkel, favorite des élections, et son rival social-démocrate tentaient hier de mobiliser leurs troupes et de rallier les indécis en cette fin de campagne que la remontée de la droite nationaliste contribue à tendre.

La chancelière de 63 ans, bien partie pour remporter dimanche un quatrième mandat, tiendra un meeting à Munich en soirée, tandis que Martin Schulz, 61 ans, s'adressera à ses sympathisants à Berlin. Si les conservateurs distancent toujours largement les sociaux-démocrates, les derniers sondages ont aussi de quoi les inquiéter.

L'Union chrétienne-démocrate (CDU) et son allié bavarois sont crédités de 36% des voix par un sondage de la chaîne ZDF publié jeudi soir, et pourraient s'approcher du coup de leur deuxième plus mauvais score historique (35,1% en 1998). Martin Schulz veut voir dans cette érosion un «retour de dernière minute» lié à «une énorme inquiétude» de la population. Mais l'ancien président du Parlement européen est loin d'en profiter. Les sociaux-démocrates sont crédités de seulement 21,5% dans l'enquête, du jamais vu dans l'histoire du plus vieux parti d'Allemagne. Trente-sept pour cent des personnes interrogées se disent toutefois encore indécises quant

à leur choix dimanche. La droite populiste de «l'Alternative pour l'Allemagne» (AfD) réalise la remontée la plus nette en fin de parcours avec 11%. D'autres sondages lui prédisent davantage. L'AfD a nettement radicalisé sa campagne en fin de parcours, axant ses attaques sur les migrants, les musulmans et la fin de la repentance pour les crimes nazis. «Je crois que l'on va faire un bon résultat (...) Nous espérons être la troisième force politique», assurait un sympathisant, Arne Siegel, 55 ans, lors d'un meeting à Berlin jeudi soir. «L'Europe, l'Euro, les migrants, il faudra amender les lois pour qu'elles aillent dans notre intérêt, dans l'intérêt du peuple allemand», selon lui. Les conservateurs n'ont jamais affiché de doutes sur la victoire de leur cheffe. Ce comportement a non seulement conduit à une campagne jugée ennuyeuse, mais a aussi irrité les partisans de l'AfD ou les déçus du gouvernement, qui y ont vu une nouvelle preuve «de l'arrogance du pouvoir des dernières années Merkel», juge le magazine Spiegel. Fidèle à son credo axé sur la stabilité du pays, celle qui dirige le pays depuis douze ans n'a rien proposé de très concret. Elle a véhiculé le message rassurant d'une «Allemagne où il fait bon vivre», à l'abri des risques extérieurs symbolisés par Donald Trump ou le Brexit. Son rival a lui échoué à

convaincre en dénonçant les injustices sociales dans un pays en pleine croissance, où le chômage est au plus bas depuis la réunification. La perspective de l'arrivée de l'AfD à la chambre des députés, qui s'apprête à être le premier parti de ce type à entrer dans l'enceinte depuis 1945, est aussi à l'origine d'une ultime polémique avant le scrutin. Le bras droit d'Angela Merkel à la chancellerie, Peter Altmaier, s'est attiré de nombreuses critiques, y compris de son propre camp, en déclarant qu'il valait mieux s'abstenir plutôt que de voter AfD.

Angela Merkel a exclu de gouverner avec les extrêmes, l'AfD mais aussi la gauche radicale qui se disputent actuellement la troisième place dans les sondages.

L'option la plus simple sur le papier, et synonyme de continuité dans la politique allemande, serait de reconduire une grande coalition avec les sociaux-démocrates. Mais le SPD, en pleine crise existentielle, pourrait cette fois choisir de se ressourcer dans une cure d'opposition.

Autre possibilité pour la chancellerie : une alliance avec le parti libéral FDP, en bonne voie de retour au Bundestag après en avoir été éjecté en 2013, et les Verts. Mais une coalition à deux avec l'un de ces petits partis semble impossible au vu des sondages.



Après «Maria, Maria»

El Dey revient avec «Edjrou lia»

■ La formation musicale El Dey revient sur la scène artistique avec une nouvelle chanson accompagnée d'un clip plein de couleurs, d'émotions et de créativité.

Par Abla Selles

Après «Maria, Maria» et «Ana Djazairi», entre autres, le groupe El Dey revient cette fois-ci sur le devant de la scène artistique avec un nouveau single, qui s'accompagne d'un clip officiel. Cette chanson intitulée «Edjrou lia» reste dans les rythmes endiablés auxquels le groupe nous a habitués. Le clip est dans la même veine que la chanson, avec une explosion de couleurs et de scénettes en motion suivant les paroles.

Mise en ligne mercredi, la vidéo est vue aujourd'hui par un grand nombre de fans de ce groupe. Le noyau de ce groupe est composé de musiciens originaires de Hussein Dey, une commune de la wilaya d'Alger. L'influence Gnawa vient notamment de feu Maalem Benaissa, un maître du gumbri disparu fin 2008 et présent dans le film «Taghawituda» sorti en 2011.

Un premier titre à succès, «Ana Djazairi», fait connaître le groupe en 2011. Puis vient «Maria» en 2013. Au début de

l'année 2014, le groupe El Dey sort son premier album éponyme. Au printemps de cette même année, le groupe est invité en tête d'affiche du 8^e Festival national de musique diwane à Béchar. Peu avant la Coupe du monde de football de 2014, le groupe El Dey est sélectionné comme supporteur et ambassadeur culturel pour accompagner l'équipe d'Algérie au Brésil. Cette tournée, en partenariat avec l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) et l'ambassade d'Algérie au Brésil, s'étale du 15 au 26 juin 2014 à travers plusieurs grandes villes. Après une première date à Sorocaba très appréciée par le public brésilien, le groupe poursuit sa tournée à Belo Horizonte, à Porto Alegre et à Curitiba. En août, El Dey a assuré une mini tournée dans plusieurs villes algériennes. À l'automne 2014, El Dey part en Espagne et se produit à la 17^e édition de la «Fira Mediterrània de Manresa», une nouvelle fois en partenariat avec l'AARC.

En 2015, El Dey a été nommé à la 2^e édition des Algerian Music



Awards. Le lauréat du prix du Meilleur Groupe de l'année a alors été décerné à Carthena, un groupe de Mostaganem. Le groupe El Dey a assuré différents concerts, essentiellement en Algérie, dans le cadre du festival des Nuits Feutrées ou en

plein air, notamment à Alger mais aussi à Sétif. Pendant l'été, le groupe s'est produit avec la tournée «El Dey Ramadan Night 2015» dans différentes villes d'Algérie. Et, après le succès du groupe lors de la coupe du Monde au Brésil en 2014, l'AARC

a de nouveau sollicité El Dey pour assurer des concerts lors d'un événement sportif international, celui organisé en août 2015 par le Comité international des jeux méditerranéens (CIJM).

A. S.

Manifestation «Houna Quassantina»

L'évènement ouvert aujourd'hui

La seconde édition de la manifestation «Houna Quassantina» (Ici Constantine) se tiendra, aujourd'hui au palais de la culture Mohamed Laïd-E-Khalifa, a révélé, Lounis Yaou, président de l'association «Numidi-Arts», initiatrice de l'évènement.

Indiquant que cette manifestation, organisée en collaboration avec la maison d'édition, Espace libre, a pour objectif d'«aborder la réalité de la ville de Constantine pour tenter d'opérer

un changement en vue d'une meilleure situation», M. Yaou a souligné également dans une déclaration à la presse qu'«il s'agit d'apporter un plus à cette ville deux fois millénaire et mettre en lumière les parcours de plusieurs personnalités singulières dans différents domaines».

Il a, en outre, fait savoir que cette manifestation s'articule autour de trois principaux axes, à savoir, «le forum de Constantine», «les rencontres de Constantine» et «les zinzins du café riche», du nom d'un café célèbre situé dans le quartier de la Casbah au centre-ville.

Selon ce même responsable, Bachir Derrais, réalisateur du film «Larbi Ben M'hidi», inaugurera le volet inhérent aux «ren-

contres de Constantine», en abordant, au cours de ce rendez-vous, son parcours artistique et la réalité du cinéma algérien.

Quant au «Forum de Constantine», il accueillera des académiciens de différents bords qui aborderont des questions liées à la société constantinoise et la situation dans laquelle se trouve la ville du vieux rocher, suivi d'un débat avec le public.

M. Yaou a également évoqué la participation de plusieurs personnalités au cours des prochaines rencontres de cette manifestation, notamment l'historien français Benjamin Stora qui sera présent le 30 septembre prochain, pour parler de son

enfance dans cette ville qui l'a vue naître, en sus de son parcours professionnel et ses œuvres. Le troisième volet des «zinzins du café riche» comporte, pour sa part, trois activités, en premier «l'invité de la semaine» qui accueillera une personnalité du monde des technologies modernes pour évoquer les réalités de l'heure, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Algérie, durant une semaine.

Il y aura aussi un espace appelé «En toute liberté», dédié au débat entre les principaux invités et le public, lesquels s'échangeront les points de vue concernant la culture à Constantine, alors que le dernier volet sera consacré à un exposé sur les différents styles musicaux

constantinois. A noter que l'association Numidi-Arts a été créée en 2007 pour dynamiser le fait culturel dans la ville du vieux rocher et faire connaître son patrimoine grâce à cinq commissions qu'elle compte, à savoir, celles de lecture, cinéma, théâtre, musique et nature.

L. B.

«Les Êtres de lumière»

L'exposition ouverte aujourd'hui

LA MACRO nature s'expose à travers les clichés de la photographe Chafia Loudjici et ce, à partir d'aujourd'hui à l'Algerian Learning Centers (ALC) à Alger.

Passionnée par la photographie animalière et naturaliste depuis des années, Chafia Loudjici a capturé tout un monde invisible à l'œil nu, auquel nous ne prêtons pas assez attention. Baptisée «Les Êtres de lumière», cette série photographique met justement en avant ces petits êtres qui représentent la vie elle-même et offrent à l'homme de belles réflexions en perspective.

L'exposition commence aujourd'hui à partir de 16h et s'étendra jusqu'au 20 octobre à l'ALC, à Hydra.

Festival international du théâtre en Jordanie

«Haf Itizal» rafle deux prix

La pièce de théâtre «Haf Itizal», présentée par l'association culturelle «Skamla» de Bou Ismaïl (Tipaza) à la 10^e édition du Festival international du théâtre en Jordanie, a rafle deux prix à la clôture de cet événement qui a vu la participation de 9 pays arabes. La pièce théâtrale algérienne a décroché le prix de la meilleure scénographie attribué au réalisateur Khaled Belhadj, ainsi que le prix de la meilleure actrice dans un second rôle remis à la jeune comédienne Chiraz Ben Razika.

A cette occasion, Chiraz a

exprimé son immense joie pour cette première distinction internationale, affirmant que ce prix «est pour elle une motivation pour travailler davantage et exceller dans cet art qui reste sa passion».

Le président de l'association «Skamla», Kasdi Mehdi, a fait part de sa grande fierté quant à cette distinction, ajoutant que le succès de «Haf Itizal», dans sa toute première sortie internationale, «est celui de la jeunesse algérienne éprise de cet art, créative et qui tend, en dépit des difficultés matérielles et finan-

cières, à porter haut et fort la voix de l'Algérie à travers la scène théâtrale».

Il a appelé les responsables chargés du secteur de la culture, du théâtre et des arts, à se fier aux potentialités de cette jeunesse et à lui apporter le soutien nécessaire.

Ont pris part à cette 10^e édition du Festival international, le pays organisateur (Jordanie), l'Algérie, la Tunisie, la Libye, les Emirats arabes unis, le Soudan, l'Egypte, l'Arabie saoudite et le Bahreïn.

F. H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie d'art Vivarium à

Alger

Du 23 septembre au
20 octobre :

La macro nature s'expose à travers les clichés de la photographe Chafia Loudjici.

Salle Ibn Khaldoun et l'Ecole de musique de Kouba

Jusqu'au 23 septembre :

Grâce à la quatorzième édition de «Layali El Andalou», une pléiade d'artistes anime-ront des spectacles andalous.

Salle Ibn Khaldoun

23 septembre à 19h00 :

L'artiste Hamidou, accompagné par l'association Mezghana anime la soirée de clôture de la quatorzième édition de «Layali El Andalou».



Coup-franc direct

Pourquoi ce double visage ?

Par Mahfoud M.

Ceux qui suivent le rendement de nos internationaux dans les différents championnats du vieux continent sont surpris de les voir rugir comme des lions, alors qu'en sélection ils ne sont que de vulgaires lapins incapables de faire quoi que ce soit. Mercredi passé, un défenseur, Mandi, connu pour être une véritable passoire en EN sachant que la majorité des buts inscrits face aux derniers adversaires ces derniers temps sont venus de son côté, a fait un grand match en championnat espagnol. En effet, Mandi a tenu tête et a immobilisé le meilleur attaquant du monde, à savoir, Cristiano Ronaldo. Il a réussi à le museler et à le rendre inoffensif alors qu'en éliminatoires du Mondial il n'a pas réussi à arrêter des joueurs de moindre envergure. Cela s'applique aussi à des joueurs comme Ghoulam, Guedioura, Bentaleb, qui d'habitude font de gros matchs dans leurs clubs mais sont loin de leur niveau avec l'EN. Les fans des Verts sont en droit de se poser la question de savoir pourquoi ce double visage et pourquoi ils ne peuvent rien nous offrir en sélection alors qu'en club ils réussissent de grosses performances. Pourtant rien ne leur manque en EN et ils bénéficient de tous les moyens. En fait, certains joueurs pensent plus à leur carrière qu'à faire plaisir à leurs compatriotes avec la sélection, car ils savent qu'en EN c'est juste un passage, alors qu'au club ils ont des comptes à donner à leurs employeurs. **M. M.**

FAF

La formation et le développement du football à l'ordre du jour

LA FORMATION et le développement de la discipline ont été au menu de la réunion entre le président de la Fédération algérienne de football, Keireddine Zetchi, et les présidents des Ligues régionales et de wilaya du Centre du pays mercredi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), a indiqué l'instance fédérale jeudi. Cette réunion de coordination, destinée avant tout à écouter les doléances de la base, a vu la participation de toutes les ligues concernées ainsi que celle des deux Ligues régionales d'Alger et de Blida, en présence de deux membres du Bureau fédéral, Amar Bahloul et Rachid Gasmi, ainsi que du secrétaire général de la FAF, Mohamed Saâd. Elle a duré jusqu'à la fin de journée. Selon la même source, les présents ont été invités à exposer leurs

visions et leurs plans de travail à moyen et long terme pour le développement du football à la base, mission primordiale de la FAF et de ses ligues affiliées. Les présidents des ligues ont salué cette initiative, insistant sur le fait qu'au-delà du soutien matériel dont ils ont toujours bénéficié de la part de la FAF, ils ont surtout besoin d'être écoutés et consultés car, étant constamment sur le terrain, ils sont les plus à même de préconiser des solutions. Le président de la FAF a salué cet esprit participatif et a invité les présidents de ligues à s'investir par le travail et les idées pour le renouveau du football algérien. Cette réunion de travail intervient après celles tenues avec les présidents des Ligues régionales et de wilaya de l'est et sud-est il y a quelques semaines et de l'ouest et du sud-ouest mardi à Oran.

Vovinam viet vo dao et JO

La Fédération mondiale compte sur l'appui de l'Algérie

LE PRÉSIDENT de la Fédération mondiale de Vovinam viet vo dao, le Docteur Mai Huu Tin, a sollicité l'appui de l'Algérie pour faire de cet art martial «une discipline olympique», lors d'une réunion de travail avec le ministre de la Jeunesse et des Sport algérien, El Hadi Ould Ali, tenue mercredi au siège de son département ministériel. «Le président Mai Huu Tin a annoncé l'intention de la Fédération mondiale de Vovinam viet vo dao d'œuvrer pour que cette discipline sportive soit inscrite aux jeux olympiques», a indiqué le MJS dans un communiqué, ajoutant que ladite instance «a sollicité le soutien de l'Algérie» dans cette quête. Les deux parties ont profité de l'occasion pour «passer en revue les voies et moyens de ren-

forcer les relations entre la Fédération mondiale de Vovinam viet vo dao et son homologue algérienne», indique encore le MJS. La réunion s'est déroulée en présence de Mohamed Djouadj, à la fois président de la Confédération africaine de Vovinam viet vo dao et président de la Fédération algérienne de la discipline, précise la même source. «Le ministre El Hadi Ould Ali a salué les résultats hautement prometteurs du Vovinam algérien sur la scène internationale, notamment, lors des derniers mondiaux en Inde, où l'Algérie avait réussi à conserver son titre de vice-championne du monde». De son côté, le président de la Fédération mondiale a salué la politique du gouvernement algérien, dans son action de promo-

tion et de développement du sport, et notamment le Vovinam viet vo dao, à travers son accompagnement et son soutien, aussi bien à la fédération qu'aux différentes Ligues et clubs.

Coupes africaines des clubs

L'USMA et le MCA à 90' du dernier carré

■ Nos deux représentants en Coupes africaines des clubs, le MC Alger et l'USM Alger, disputeront un virage décisif aujourd'hui pour le compte des quarts de finale retour de leurs compétitions respectives.

Par Mahfoud M.

Ainsi, en Ligue des champions d'Afrique, l'USM Alger qui avait réussi le nul (1/1) au match aller au Mozambique face au Ferroviario fera tout pour confirmer sa belle prestation à l'aller, lors de cette manche retour qu'accueillera le stade du 5-Juillet. Les Rouge et Noir se doivent d'être concentrés sur leur sujet et ne pas rater le coche face à cette équipe qu'il faudra prendre au sérieux quoi qu'il arrive. Un match n'est pas joué d'avance et les gars de Soustara doivent être méfiants et jouer avec la même détermination jusqu'à la dernière minute. Cela le coach belge Paul Put le sait et il préparera son groupe en conséquence. Il devrait normalement reconduire le même groupe qui avait réussi le nul à l'extérieur. Ce qui arrangera les affaires des usmistes est sans nul doute ce but inscrit à l'extérieur qui obligera les Mozambicains à ouvrir le



Les Mouloudéens proches d'une qualification en demi-finale

jeu pour tenter de revenir. C'est ce qu'ils doivent exploiter pour l'emporter et arracher la qualification au dernier carré de la plus prestigieuse des coupes africaines. De son côté, le Mouloudia d'Alger aura la tâche plus compliquée face à la formation tunisienne du Club Africain. L'ayant remporté sur la plus petite des marges (1/0), les Algérois se doivent d'être très adroits et concentrés pour garder au moins cet avantage ou tenter de

le consolider. Les Vert et Rouge savent que leur mission ne sera pas facile devant cette équipe du CA qui reste une des formations phares de Tunisie et qui a une grande expérience sur le plan africain. Les poullains de Casoni sont conscients de ce qui les attend et décidés à entrer dans l'histoire en allant le plus loin possible dans cette compétition et pourquoi pas la remporter. **M. M.**

Ligue I Mobilis (4^e journée)

L'ESS pour confirmer, le leader en danger

L'Entente de Sétif tentera de confirmer son retour en force et aligner un autre succès qui lui permettra de rester à hauteur du leader belouizdadi qui le talonne de deux points avec la réception de la JS Saoura pour le compte de la 4^e journée de la Ligue I. Les gars de la ville des Hauts-Plateaux, conscients de ce qui les attend, tenteront de faire tout leur possible pour prendre les trois points et donc réussir l'essentiel. Les poullains de Madoui partent, certes, favo-

ris mais ils doivent quand même faire très attention à cette formation sudiste qui ne se présentera pas en victime expiatoire et qui fera tout pour revenir avec le meilleur résultat possible. Les gars de la Saoura effectuent un début réussi en championnat et comptent bien continuer sur cette même lancée. Le leader, le CR Belouizdad aura, lui, la mission compliquée en se rendant à Biskra où l'USB l'attendra de pied ferme. Certes, le Chabab a réussi, jusque-là, un sans faute en remportant trois rencontres sur trois et compte bien continuer sur cette lancée, mais il lui faudra être très vigilant lors de ce match pour espérer garder son fauteuil. Les Biskris qui souhaitent sortir de l'impasse après un début difficile feront tout leur possible pour remporter leur premier match de la saison. Enfin, l'USM El Harrach qui ne marche pas fort en ce début de

saison est décidée à tout faire pour revenir en force. Les Harrachis se doivent, donc, de l'emporter face au CS Constantine s'ils souhaitent améliorer leur situation, sachant que l'adversaire n'est pas facile à manier, lui qui est revenu avec de bons résultats de l'extérieur de ses bases. Les hommes d'Amrani ne se présenteront pas donc en victimes et tenteront de damer le pion aux banlieusards. **M. M.**

Le programme :
Samedi 23 septembre 2017 à 17h :
 USMH-CSC
 USB-CRB
 ESS-JSS
 USMBA-USMA (mardi 3 octobre)
 MCA-OM (mardi 3 octobre)

Ligue 1 Mobilis (6^e journée)

MCA-USMA finalement domicilié au stade 5-Juillet

Le derby algérois entre le MC Alger et l'USM Alger comptant pour la 6^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, initialement programmé au stade Omar-Hamadi (Bologhine), se jouera finalement le samedi 7 octobre à 17h45 au stade 5-Juillet, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) jeudi. L'instance responsable de la gestion de la compétition n'a pas

précisé les raisons de ce changement de domiciliation de cette rencontre. Depuis le début du championnat 2017-2018, le stade 5-Juillet n'a pas accueilli de match du championnat en raison des travaux entamés, il y a plusieurs semaines, pour remettre la pelouse en état. Il avait toutefois abrité samedi dernier le quart de finale aller de la Coupe de la Confédération

entre le MC Alger et le Club Africain (1-0). Il accueillera également aujourd'hui le quart de finale retour de la Ligue des champions USM Alger-Ferroviario De Beira (MOZ). La 6^e journée de Ligue 1 Mobilis qui s'étalera sur trois jours, débutera jeudi 5 octobre avec le déroulement de la rencontre entre le NA Hussein-déy et Paradou AC à 17h00 au stade 20-Août (Alger).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Espagne/Attentats de Catalogne

Nouvelle arrestation d'un Marocain

LA GARDE civile espagnole a arrêté hier à Vinaroz (Castellon) un Marocain pour avoir collaboré avec la cellule terroriste responsable des attentats commis en août dernier à Barcelone et Cambrils (Tarragone), a annoncé le ministère espagnol de l'Intérieur. «Le Marocain âgé de 24 ans avait des relations très étroites avec plusieurs des terroristes impliqués dans les attentats de la Catalogne», ajoute l'Intérieur espagnol dans un communiqué qui précise par ailleurs que «cette arrestation a été effectuée par des agents du Service d'information de la Garde civile, pour la prétendue collaboration du jeune homme avec la cellule terroriste qui a commis les attaques de Barcelone et de Cambrils les 17 et 18 août». «L'enquête, ouverte par la Garde civile, permet de reconstruire l'activité logistique de la cellule, car l'explosion dans un chalet, la veille de l'attentat à Alcanar, explique-t-on, montre qu'il y a eu une énorme activité de collecte des substances explosives pour commettre les attentats terroristes». Dans ce sens, poursuit-

on, plusieurs membres de la cellule avaient le soutien de la personne arrêtée qui «leur a facilité l'achat de substances explosives en utilisant ses propres documents d'identité». En outre, «il a fourni aux terroristes des moyens de locomotion avec lesquels une partie du transport de ces substances explosives a été effectuée», ajoute-t-on. «Plusieurs enquêtes ont été ouvertes par la Garde civile après les attentats pour pouvoir identifier tous les éléments, tant au niveau national qu'international, qui ont pu collaborer dans les différentes phases de préparation des attentats commis par cette cellule terroriste», signale-t-on. Les terroristes de la cellule de Ripoll (Gérone) en Catalogne, qui ont attaqué en août dernier et fait 15 morts et plus d'une centaine de blessés aux Ramblas de Barcelone et Cambrils (Tarragone), avaient planifié une série d'attentats par fourgonnettes dans au moins trois endroits de la capitale catalane, a révélé dimanche dernier le journal espagnol «El Periodico».

R. I.

Tizi-Ouzou/Salon du patrimoine culturel immatériel

La célébration de l'Achoura, thème de la deuxième édition

LES TRADITIONS qui entourent la célébration de la fête religieuse de l'Achoura est le thème du Salon du patrimoine culturel immatériel qui se tiendra du 26 au 29 septembre prochain à Tizi-Ouzou, a-t-on appris hier de la direction locale de la culture. Placée sous le thème «Traditions de solidarité et de communion : cas de l'Achoura», cette deuxième édition de cette manifestation culturelle sera l'occasion de rappeler les rituels et spécificités culinaires qui entourent la célébration de ce dixième jour du mois de Moharem (calendrier musulman), a-t-on précisé de même source. Des chants traditionnels qui seront exécutés par des femmes du village de potiers, Ath Kheir (commune d'Ait Khellil), et une des pratiques et rituels de l'Achoura, tel que la cérémonie du henné, l'habit et les plats traditionnels et les chants religieux qui entourent la célébration de cette fête, marqueront l'ouverture officielle, mardi prochain de ce salon, selon le programme communiqué par la direction locale de la culture. Des conférences autour de l'Achoura, ou Taaachournt en kabyle, et du patrimoine culturel immatériel seront animées mercredi par des représentants de zaouïas et des chercheurs dont Hamdad Amar de la zaouïa Akal Averkane de Beni Douala qui célèbre

chaque année cet événement religieux dans la pure tradition locale en présence d'une foule nombreuse de visiteurs qui y affluent des quatre coins de Tizi-Ouzou et même de wilayas voisines. D'autres conférenciers, dont Mohand Amokrane Cherief de la zaouïa Sidi Ali Moussa de Maatkas et le chercheur au Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (Cnprah), Galeze Ouiza, présenteront également des communications sur le thème de ce salon.

Des ateliers de poèmes et de contes pour enfants, une visite guidée du village Ath Kheir et une exposition sur les savoir-faire et les métiers traditionnels dont la sculpture sur bois, la vannerie, la forge, le tissage, la bijouterie, les arts culinaires, la poterie et des maquettes de maisons traditionnelles, sont prévus durant ce salon.

Une rencontre littéraire avec le chercheur Slimane Hachi qui se tiendra à la bibliothèque principale de lecture publique est aussi au menu de cet événement qui sera l'occasion de rendre hommage à un membre de la troupe religieuse Lekhouane n'Ait Yahia, El Hadi Ait Ouares, a-t-on appris de la direction de la culture.

K. C.

Le pétrole au plus bas



Loumis

Djalou@hotmail.com

Maisons endommagées après le creusement des tunnels de Sidi-Aïch

Les propriétaires exigent un dédommagement rapide

■ «Nous avons attendu près de deux années pour être totalement dédommages, mais en vain», dira l'un des propriétaires, désabusé par cette situation qui les pénalise grandement.

Par Hocine C.

Les familles dont les bâtisses ont été endommagées par les travaux du creusement des tunnels de Sidi-Aïch dans la daïra de Sidi-Aïch ont bloqué la route ces derniers jours pour protester contre le retard accusé par les autorités quant à leur dédommagement. Ces huit familles qui ont quitté leurs maisons le 28 décembre 2015 après le passage du CTC qui a constaté des dégâts importants sur leurs maisons qui menacent ruine, affirment que

leur «patience à atteint ses limites», d'où leur colère exprimée dans la rue. «Nous avons attendu près de deux années pour être dédommages totalement, mais en vain», dira l'un des propriétaires, désabusé par cette situation qui les pénalise grandement. Et d'ajouter : «Nous avons saisi les autorités concernées, dont le chef de daïra, l'ANA et la DTP, mais rien n'a été fait à ce jour». Au départ, c'est la société chinoise chargée des travaux, en l'occurrence CRCC, qui leur a versé des mensualités mais elle a suspendu provisoire-

ment les versements suite à certaines contraintes d'ordre financier, ceci alors qu'ils sont pris en charge par la même société qui les abrite dans des mobilhomes. Cependant, les propriétaires des demeures endommagées exigent «le versement de la totalité des indemnités pour pouvoir acheter des maisons et s'y abriter». Un responsable de l'APC affirme que le dossier d'indemnisation de ces sinistres est en étude, il faut jute de la patience.

H. C.

Oued El-Abtal (Mascara)

Démantèlement d'un atelier d'armes artisanales

UN ATELIER clandestin de fabrication d'armes artisanales a été démantelé à Oued El-Abtal (Mascara), a-t-on appris hier de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Trente fusils et du matériel ont été saisis lors de cette opération menée mercredi par la brigade de recherche et d'intervention relevant de la Police judiciaire de la

SW, a-t-on précisé de même source. Un individu a été arrêté dans le cadre de cette affaire enclenchée à la suite d'informations faisant état de fabrication d'armes au sein d'une habitation à Oued El-Abtal. «La perquisition de ce domicile a permis la saisie de tout le matériel utilisé dans cette activité illégale, tandis que le mis en cause a été écroué à

l'issue de sa présentation devant le magistrat compétent près le tribunal de Tighennif», a-t-on signalé. Selon la même source, un autre individu poursuivi dans le cadre de cette même affaire pour son rôle présumé de fournisseur, a été quant à lui placé sous contrôle judiciaire.

O. L.

Joueur Fifa de l'année

Neymar, Ronaldo et Messi, les trois finalistes pour le titre

L'ARGENTIN Lionel Messi, le Portugais Cristiano Ronaldo et le Brésilien Neymar figu-

rent dans la liste de trois joueurs pouvant prétendre au titre de Joueur Fifa de l'année

2017, a annoncé hier la Fifa à Londres. Le lauréat 2017, qui succédera à Ronaldo couronné

en 2016, sera dévoilé lors d'une cérémonie le 23 octobre à Londres.

R. S.